

SOS Santé reçoit la qualification d'Entreprise Innovante d'Oséo !

**Reconnue pour le caractère innovant de ses solutions,
SOS Santé a reçu le label d'entreprise innovante le 5 Août 2010.**

Après plusieurs audits techniques et économiques effectués par la Commission d'attribution des aides à l'Innovation d'Oséo et la société Alcimed, SOS Santé devient éligible à l'entrée au capital de FCPI - Fonds Commun de Placement en Innovation - .

**Marquant une reconnaissance du travail accompli,
l'ouverture à ces nouveaux fonds est très stimulante pour les équipes
de travail et positive pour l'ensemble des actionnaires car elle constitue
un levier supplémentaire de croissance et de stabilité pour l'entreprise.**

Cette qualification est le fruit de l'important travail de recherche mené par les médecins et Informaticiens de l'entreprise qui consacre plus de 75% de ses ressources à la R&D afin de créer des logiciels et outils de hautes technologies pour le secteur de la Santé.

**La qualification « Entreprise innovante » permettra d'ici quelques temps
à SOS Santé de proposer aux Fonds Commun de Placement dans
l'Innovation (FCPI) de participer activement à son développement
en prenant des participations au capital.**

Sylvie MALCHIODI
Tel : 01 42 61 90 51
06 12 99 15 58
Fax : 01 42 61 82 83
contact@sossante.com

Pour plus d'info : www.sossante.com